

## Développement du territoire angevin : la Caisse des Dépôts accompagne le regroupement des collectivités locales et le financement des projets

**Angers, le 5 mars 2015** – La Caisse des Dépôts, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont signé, ce jour, une convention de partenariat pour le soutien à l'investissement public et au développement du territoire angevin, pour la période 2015-2020. Cette convention vise à définir les orientations stratégiques de leur partenariat au service des projets du territoire et à renforcer les coopérations entre collectivités locales. **La Caisse des Dépôts va mobiliser l'ensemble de ses compétences, de ses expertises et de ses financements pour accompagner ces opérations qui représentent un total de 1 Md€ d'investissements sur la période 2015-2020.**

Afin de renforcer l'identité du territoire angevin et son attractivité, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont engagé un nouveau projet d'agglomération et défini un programme d'actions conséquent, portant notamment sur les déplacements, le développement économique, la qualité de vie et l'habitat. Par ailleurs, dans un souci de plus grande efficacité de l'action publique territoriale, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont souhaité, en étroite collaboration avec les collectivités locales du territoire départemental, engager un regroupement de l'ensemble des outils d'aménagement.

Le regroupement des sociétés publiques locales a pour but d'assurer une cohérence de la politique d'aménagement du territoire et d'optimiser les actions des structures en évitant les doublons et les situations de concurrence entre ces outils, notamment dans les compétences de l'aménagement et de la construction d'équipements publics.

---

### A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)



### **A propos de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole**

Collectivités du Grand Ouest, la ville d'Angers et Angers Loire Métropole sont unanimement reconnues pour leur cadre de vie exceptionnel et la qualité de leur environnement naturel. Aujourd'hui, les deux collectivités souhaitent également mettre l'accent sur le dynamisme économique et favoriser leur attractivité.

Angers Loire Métropole compte, au 1er janvier 2015, 33 communes regroupant près de 270 000 habitants dont 149 000 pour la seule ville d'Angers. Son très bon positionnement géographique au cœur d'un grand bassin économique inter-régional de plus de 3 millions d'habitants composé des pôles urbains de Nantes, Rennes, Le Mans, Tours et Poitiers, fait de la ville d'Angers une collectivité française des plus dynamiques et des plus attractives.

Dotée d'un ensemble universitaire de plus de 33 000 étudiants, elle rayonne avec, notamment, ses filières d'excellence dont celle du pôle du Végétal, pôle d'excellence de renommée internationale, celle du pôle électronique et celle de la recherche médicale ainsi qu'avec l'implantation (en avril 2015) de la Cité de l'objet connecté.

### **Contacts presse**

Groupe Caisse des Dépôts

Céline Moisant - Tél. : 02 41 20 23 73 - email : [celine.moisant@caissedesdepots.fr](mailto:celine.moisant@caissedesdepots.fr)

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Ville d'Angers - Angers Loire Métropole

Corine Busson-Benhammou - Tél : 02.41.05.40.33 - email : [corine.busson-benhammou@ville.angers.fr](mailto:corine.busson-benhammou@ville.angers.fr)

 [@Villeangers](https://twitter.com/Villeangers)

 [@AngersAgglo](https://twitter.com/AngersAgglo)

---